

Été 2022

Numéro 158

Le Petit

AIGULINOIS

— BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-AIGULIN —

LE DOSSIER > PAGES 12-13

Festiv'été 2022 : L'agenda

www.saint-aigulin.fr

P.9
MOBILIERS URBAINS
ET INCIVILITÉS

P.14
LA FÊTE DES VOISINS 2022 :
MOMENT DE CONVIVIALITÉ

P.17
REMISE DE MÉDAILLE
À BERNARD EPRON



ÉDITO

M

es chers Concitoyens,

La Maison des Services est enfin opérationnelle ! Depuis le 16 mai dernier, Charlène, notre Conseillère numérique, vous accueille dans ces nouveaux locaux, situés à côté de la Poste. N'hésitez pas à vous y présenter au besoin, ou simplement par curiosité !

Comme vous avez pu le constater, la Place de Verdun fait peau neuve. Les travaux auront permis la création d'un grand parking goudronné, ainsi que la réalisation de la Rue de Verdun, rue desservant la pharmacie et la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le city-stade, situé à côté du stade municipal, va bientôt pouvoir régaler les jeunes Saint-Aigulinois. Après la réalisation de la plateforme fin mai - début juin, la structure du city-stade sera posée à la fin du mois de juillet.

Comme vous le savez, la Piscine Municipale sera fermée cet été. La Commune a conclu un partenariat avec la Mairie de La Roche Chalais, afin de permettre l'accueil des Saint-Aigulinois à la piscine de notre commune voisine, qui sera ouverte tous les après-midis du lundi au dimanche.

“ La
Maison des
Services
est enfin
opérationnelle !
”

La Médiathèque de Saint-Aigulin proposera cet été plusieurs animations, concoctées par Valérie et John, qui vous accueillent du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos agents.

Également, les services techniques ont installé des tables de pique-nique sur divers sites de la Commune (Théâtre de Verdure, en bord de Dronne en bas du Village Vacances...). Nous espérons que cette installation vous apportera satisfaction.

Nous déplorons les incivilités récurrentes sur le territoire de notre belle commune, et notamment au Théâtre de Verdure, où nous avons eu le regret de constater que les murets empierrés ont été fortement détériorés, et les pierres jetées dans la Dronne. Ce site remarquable, ouvert à tous, mérite d'être respecté. Nous serons attentifs à ce que de tels comportements ne se reproduisent plus et prendrons les mesures qui s'imposent.

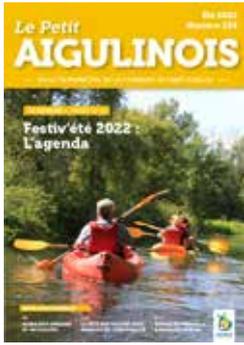
Enfin, nous faisons appel à votre vigilance face au risque de canicule que nous allons subir cet été. Pensez à vous hydrater, à maintenir votre maison au frais, et veillez sur vous ainsi que sur vos proches, notamment les aînés.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances pour cet été 2022 !

Brigitte QUANTIN
Maire de Saint-Aigulin



SOMMAIRE



N°158

Bulletin Municipal d'Informations
de la mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : 05.46.04.80.16
Fax : 05.46.04.88.13

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr
www.facebook.com/Saint-Aigulin-Demain

Directeur de la publication :

Brigitte Quantin

Rédaction :

Dany Cellier

Comité de lecture :

Monique Blasquez
Suzanne Dufourcq
Maryse Benoteau
Hélène Legendre
Audrey Mespède
Claude Garnier

Maquette, mise en page et impression :

Studio KEVART - Saint-Aigulin

Crédits photos :

Couverture : IStock
Dépôt légal : n°1217 à parution

Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les
boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas,
contactez le service informa-
tion au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le téléchar-
ger sur le site de la mairie :

www.saint-aigulin.fr

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les
personnes qui ont collaboré à
l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés
à cette brochure, des erreurs
ont pu se glisser, merci de bien
vouloir nous en excuser. Sous
réserve d'erreurs typogra-
phiques.

*En fonction des impératifs
communaux, (délai, espaces
disponibles, etc.) le rédacteur
en chef se réserve le droit de
modifier, raccourcir, ou ne pas
publier, les textes qui lui
parviennent.*

**Parution du prochain
numéro : Octobre 2022**



4 NOTRE COMMUNE

Résumé du Conseil Municipal :

- Séance du 14 avril 2022

Notre petite ville de demain, on en est où ?

Mobiliers urbains et incivilités

Conseil Municipal des Jeunes : chasse aux œufs

Une cour maternelle toute belle !

Nuisances sonores



12 DOSSIER

Services publics :

La Maison des services,

un nouvel espace qui vous est dédié !



14 VIE LOCALE

La Fête des voisins

Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945

ADMR

Bernard Epron, officier dans l'ordre national du mérite

École élémentaire

Médiathèque / AMSA - Rockscool

L'ASA aux couleurs de l'été



23 VIE ASSOCIATIVE

ACL - ARHSA

Karaté club - Par Monts et par Vaux

Don du Sang - Abécédaire

Football - Ensemble vocal de la Dronne

Majorettes - Tennis Club

Comité des fêtes - Inter associations

Amicale des pêcheurs

30 **VIE PRATIQUE**

31 **AGENDA**

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT ...

PERMANENCES DU MAIRE sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Brigitte QUANTIN

PERMANENCES DES ADJOINTS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Christophe BONNIN

■ Anne DRIBAUT

■ Yves REIGNER

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous au **05.46.04.80.16**

■ Dany CELLIER

■ Jacques JULLIEN

■ Patrice PELET

■ Philippe PERNA

■ Jacky GARD



Séance du 14 avril 2022

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Madame le Maire se retire de la salle du Conseil pour le vote.

Après avoir entendu le rapport de Madame le Maire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29

relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibération ; Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ; Considérant que M. Jacques JULLIEN a été désigné pour présider la séance lors de

l'adoption du compte administratif ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget principal, dressé par le comptable ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	1 447 674,04 €	RECETTES	2 353 224,08 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	905 550,04 €		
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	679 144,86 €	RECETTES	224 278,22 €
DÉFICIT DE CLÔTURE	- 454 866,64 €		

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que

résumés ci-dessus.

- **APPROUVE** le compte administratif de

l'exercice 2021 du budget annexe Les Barails d'Aigulin, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BUDGET ANNEXE DES BARAILS D'AIGULIN			
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	57 311,90 €	RECETTES	106 491,78 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	49 179,88 €		
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	38 283,18 €	RECETTES	33 347,05 €
DÉFICIT DE CLÔTURE	- 4 936,13 €		

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que

résumés ci-dessus.

- **APPROUVE** le compte administratif de

l'exercice 2021 du budget annexe Centre Bourg, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Séance du 14 avril 2022 (suite)

BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG			
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	20 124,05 €	RECETTES	258 823,24 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	238 699,19 €		
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	399 359,24 €	RECETTES	236 855,85 €
DÉFICIT DE CLÔTURE	- 162 503,39 €		

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que

résumés ci-dessus.

- **APPROUVE** le compte administratif de

l'exercice 2021 du budget annexe Centre Bourg, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS			
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	19 415,72 €	RECETTES	19 415,85 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	0,13 €		
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	152 788,79 €	RECETTES	0,00 €
DÉFICIT DE CLÔTURE	- 152 788,79 €		

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2021, , **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les Comptes de Gestion du Receveur Municipal pour le Budget Principal et les budgets annexes de l'exercice 2021

- **DÉCLARE** que les comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2021 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Madame le Maire informe le Conseil

Municipal que comme chaque année il convient de voter les taux d'imposition. Madame le Maire rappelle également au Conseil Municipal qu'en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette année, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux par rapport aux taux d'imposition 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022 par rapport aux taux 2021.

- **FIXE** les taux des taxes comme suit :

OBJET : DÉLIBÉRATION APPROUVANT LES COMPTES DE GESTION 2021

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021 pour le Budget Principal et les budgets annexes, Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

	BASES PRÉVISIONNELLES 2022	TAUX 2021	TAUX 2022	PRODUIT FISCAL ATTENDU
TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	1 775 000	40,70	40,70	722425
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)	68 100	56,05	56,05	38 170
CFE	141 000	24,08	24,08	33 953
TOTAL				794 548

Séance du 14 avril 2022 (suite)

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 du Budget Principal, présenté en Commission des Finances le 31 mars 2022, et arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 264 683,40 €
Dépenses et recettes d'investissement : 1 849 660,67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du Budget Principal arrêté comme suit :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 264 683,40 €
Dépenses et recettes d'investissement : 1 849 660,67 €

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET ANNEXE LES BARAILS D'AIGULIN

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 du Budget Annexe les Barails d'Aigulin, présenté en Commission des Finances le 31 mars 2022, et arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 124 243,75 €
Dépenses et recettes d'investissement : 70 336,13 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du Budget annexe les Barails d'Aigulin arrêté comme suit :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 124 243,75 €
Dépenses et recettes d'investissement : 70 336,13 €

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 du Budget Annexe Centre Bourg, présenté en

Commission des Finances le 31 mars 2022, et arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 106 295,80 €
Dépenses et recettes d'investissement : 1 420 503,39 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du Budget annexe Centre Bourg arrêté comme suit :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 106 295,80 €
Dépenses et recettes d'investissement : 1 420 503,39 €

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 du Budget Annexe Lotissement les Grands Champs, présenté en Commission des Finances le 31 mars 2022, et arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 386 694,69 €
Dépenses et recettes d'investissement : 369 061,03 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 du Budget annexe Lotissement les Grands Champs arrêté comme suit :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 386 694,69 €
Dépenses et recettes d'investissement : 369 061,03 €

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉFECTION DE DEUX GITES AUX GITES DE LA DRONNE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la réfection des gites n°7 et n°9 aux Gites de la Dronne.

Les travaux comprennent la plomberie, la réfection des sols, les peintures, l'électricité, et la réfection de la cuisine.

Le montant hors taxe des travaux pour les deux gites est estimé à 33.670,99 € HT, soit un montant TTC de 38.667,58 €.

Afin de financer ces travaux, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 35% du montant hors taxe des travaux, soit une subvention d'un montant de 11.784,85 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder aux travaux susmentionnés pour la réfection des gites n°7 et n°9 des Gites de la Dronne, pour un montant total de 33.670,99 € HT, soit 38.667,58 € TTC

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime une subvention pour financer ces travaux à hauteur de 35% du montant hors taxe des travaux, soit une subvention d'un montant de 11.784,85 €

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA RÉFECTION DES PEINTURES DE DEUX CLASSES (ÉCOLE MATERNELLE ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE) ET HUISSERIES DE LA PETITE ÉCOLE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Madame le Maire informe le conseil municipal des travaux de réfection des peintures d'une salle de classe à l'école élémentaire et d'une salle de classe à l'école maternelle, ainsi que la nécessité de changer l'ensemble des huisseries de la petite école à l'école élémentaire.

Le Montant des travaux est évalué à 31.673,46 € HT, soit 38.008,16 € TTC.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention auprès du Conseil Départemental, à

Séance du 14 avril 2022 (suite)

hauteur de 35% du montant hors taxe des travaux, soit une subvention d'un montant de 11.085,71 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder aux travaux susmentionnés pour l'amélioration des locaux scolaires des écoles maternelle et

élémentaire, pour un montant total de 31.673,46 € HT, soit 38.008,16 € TTC

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime une subvention pour financer ces travaux à hauteur de 35% du montant hors taxe des travaux, soit une subvention d'un montant de 11.085,71 €

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : RÉSULTAT DE L'APPEL

D'OFFRES POUR LA RÉFECTION DE LA PLACE DE VERDUN ET LA RUE DE VERDUN

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection de la Place de Verdun et de la Rue de Verdun, afin de créer des places de stationnement en Centre Bourg, dans le cadre de la revitalisation du Centre Bourg.

Après consultation des entreprises, 4 entreprises ont remis une offre :

ENTREPRISE	PRIX HT	PRIX TTC	DURÉE D'EXÉCUTION
EIFFAGE – 17440 AYTRE	84 000,00	100 800,00	4 semaines à compter de la notification de l'ordre de service
LAGARDE ET LARONZE – 24120 TERRASSON	81 500,50	97 800,60	1 mois ou 20 jours à compter de la notification de l'ordre de service
SECTP – 17770 ST-HILAIRE DE VILLEFRANCHE	79 918,40	95 902,08	1 mois à compter de la notification du marché public
SCOTPA – 16160 GOND-PONTOUVRE	74 767,50	89 721,00	20 jours à compter de la notification de l'ordre de service

Après présentation des résultats et présentation du détail technique des offres, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de ce marché.

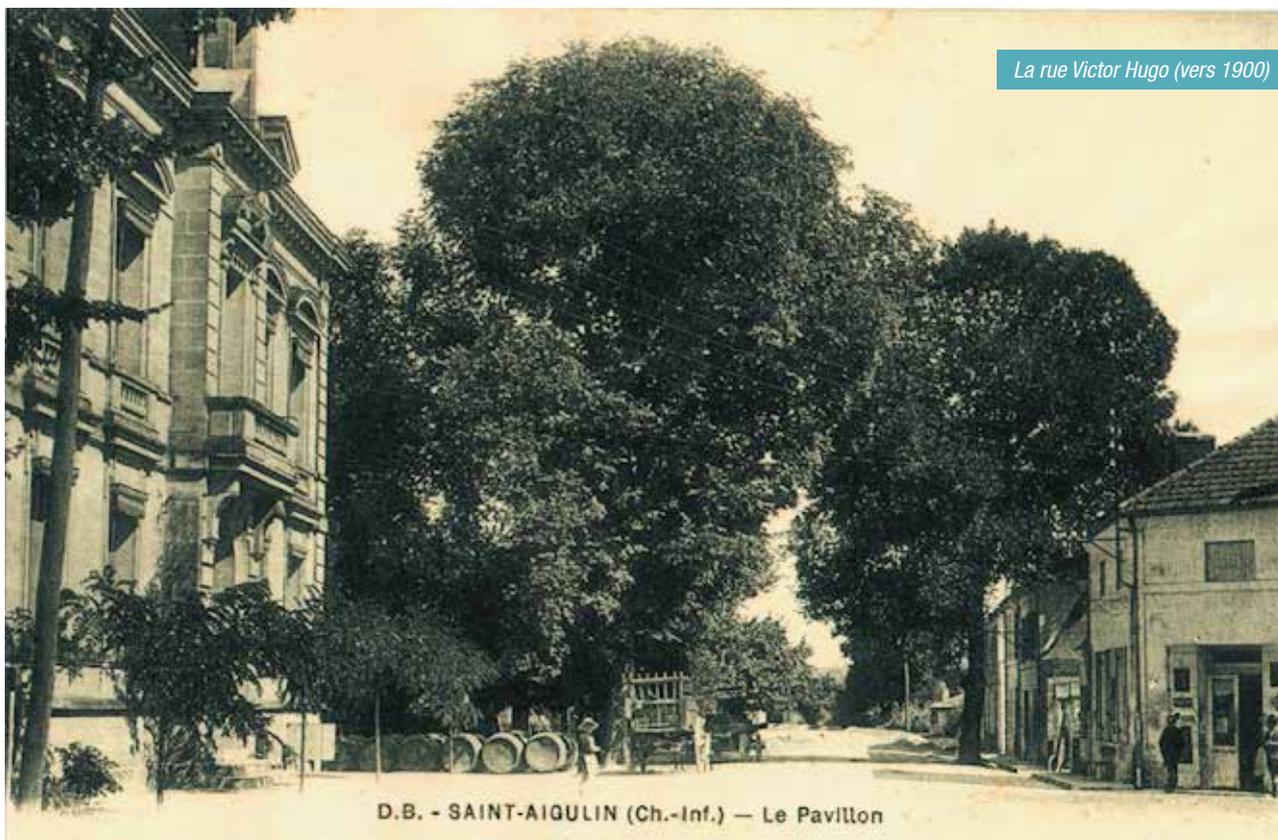
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'attribuer le marché de la réfection de la Place de Verdun et de la Rue de Verdun à l'entreprise SCOTPA, pour un montant hors taxe des travaux fixé à 74

767,50 € hors taxe, soit 89 721,00 € TTC.

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de signer tous les documents afférents à ce marché.

- **MANDATE** Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.



La rue Victor Hugo (vers 1900)

BALADE URBAINE**Notre Petite Ville de demain,
on en est où ?**

Dans le cadre de sa nomination au label Petites Villes de demain, la commune de Saint-Aigulin a engagé la réalisation d'un plan guide de revitalisation de son centre-bourg.

Cette étude a pour objectif de définir une stratégie sur 10 ans en moyenne en prenant en considération un ensemble de thématiques : l'habitat, le foncier, le commerce, les espaces publics, les mobilités, l'architecture et le patrimoine, les équipements et services publics, l'offre touristique...

3 phases rythment cette étude :

L'élaboration du diagnostic du périmètre d'étude ;
L'identification de thématiques et secteurs à enjeux ;
La définition de la stratégie globale de revitalisation (plan-guide).

À ce jour, après avoir réalisé une réunion d'information, une balade urbaine, un atelier sur plan, - mené en concertation avec les membres du Conseil Municipal, les cheffes de projet "petites Villes de demain", les habitants et différents acteurs économiques du territoire - nous sommes arrivés

grâce au travail du bureau d'études Alteréo, au terme de la phase 1.

Ces ateliers de concertation ont mis en exergue une pluralité de thématiques. Différents enjeux ont à ce titre été abordés :

DANS LES POINTS FORTS :

- Le cadre de vie
- Le patrimoine
- La présence de commerces et équipements (malgré l'absence d'un bar central en face de la Victoire)
- Les places de stationnement
- La présence d'une association de commerçants
- Les équipements culturels (rockshool, théâtre, médiathèque...)
- L'accessibilité
- La zone d'activité artisanale et son potentiel de développement
- La voie ferrée et sa desserte SNCF
- La localisation centre de la Nouvelle-Aquitaine

DES PISTES D'AMÉLIORATION RESTENT BIEN ENTENDU À EXPLORER :

- Le manque de certaines activités pour la jeunesse
- Les espaces sportifs
- Des atouts paysagers précieux mais non visibles et non signalés depuis l'axe central de la Départementale
- Le manque de liaisons douces et de sécurité pour les piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite
- La vitesse de circulation des automobilistes
- L'esthétisme de la rue centrale ;
- La liaison avec la commune de La Roche-Chalais (sécurité du pont) ...

Nous allons donc pouvoir aborder la phase 2 du diagnostic avec suffisamment de matière pour élaborer des scénarios sur les secteurs et ou thématiques ciblés par l'étape préalable comme étant particulièrement à enjeux.

Il s'agira de les travailler en concertation avec les différents acteurs du territoire.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la rentrée pour la suite donnée à la réalisation de ce plan-guide au bénéfice de notre commune.



**Petites villes
de demain**

ENVIRONNEMENT

Vous avez dit mobilier urbain ?



Il court, il court le mobilier urbain...

Après les fleurs qui disparaissent, voici le temps du mobilier urbain.

Il est tellement apprécié ce mobilier que certains ont pensé qu'il leur était possible de l'amener chez eux... L'occasion de rappeler ici que l'argent public n'a pas vocation à financer des intérêts privés, mais bien de l'intérêt collectif.

0/20 à celui/ceux qui ont fait disparaître la table du kayak.

DU NOUVEAU MOBILIER A ÉTÉ IMPLANTÉ SUR LA COMMUNE ET NOUS ESPÉRONS BIEN LE GARDER CELUI-LÀ...

NB : L'occasion de faire passer un deuxième message à l'attention de ceux qui n'auraient pas compris à quoi servent ces blocs habillés de bois que l'on appelle communément "poubelle". Nous vous confirmons ici, sans aucun risque, que ce sont des récipients destinés aux ordures ménagères et autres papiers (qui du coup n'ont pas vocation à rester par terre à côté de la poubelle...).



VANDALISME

Des fleurs ... et des incivilités



À QUOI RESSEMBLERAIT SAINT-AIGULIN AVEC PLUS DE FLEURS ?

C'est une question qui nous interpelle souvent. Souvent... avant que nous nous fassions rattraper par cette triste réalité que nous sommes nombreux à déplorer....

Des initiatives fleurissent sur l'ensemble de notre commune en centre-bourg et ailleurs. Et au final ? les efforts de quelques-uns sont anéantis par les gestes d'autres qui ne doivent pas aimer la sensation de beauté que procurent ces senteurs associées aux couleurs de ces fleurs.

Zéro pointé à celui ou ceux qui se sont amusés à déterrer et à laisser mourir les fleurs que le club de pétanque avait patiemment plantées tout au long des terrains de boule.

Zéro pointé à celui ou ceux qui ont amené avec eux les fleurs plantées devant la médiathèque...

Tant que des incivilités comme celles-là perdureront, nous ne pourrons raisonnablement avancer sur cette question précise du fleurissement de notre centre-bourg.

À bon entendre...

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**Vif succès pour la
Chasse aux œufs**

Le samedi 16 avril 2022, Week-end de Pâques, le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Aigulin a organisé une chasse aux œufs dans les jardins du théâtre Tony Poncet, destinée aux enfants scolarisés à l'école maternelle ou à l'école élémentaire.

Afin de pouvoir organiser cette manifestation et de récompenser au mieux les participants, les familles des enfants avaient été conviées à remplir un formulaire d'inscription.

Ils furent plus d'une centaine à répondre à l'appel et à venir traquer les œufs colorés qui avaient été dissimulés dans les pelouses, les massifs de fleurs et autres cachettes de verdure aux abords du Théâtre.

Un espace était dédié aux enfants de la maternelle et un autre pour ceux de l'élémentaire. Parmi les œufs, se trouvaient un œuf de bronze, un d'argent et un autre en or. Ils donnaient droit à une récompense chocolatée plus conséquente.

Une fois que les participants avaient trouvé leur quota d'œufs de la même couleur, ils pouvaient les échanger contre une poche gourmande avec de vrais œufs en chocolat..

Le soleil, le nombre de chercheurs, la joie et la bonne humeur furent autant de satisfactions pour les jeunes organisateurs. Quelques élus étaient présents pour les aider.

Félicitations à nos jeunes élus pour cette première manifestation réussie !

L'élu référent, Jacques Jullien

MATERNELLE**Une cour d'école
maternelle,
toute belle !**

L'été dernier, nous avons profité des vacances estivales pour redéfinir les espaces dédiés à chaque coin de cour et de remplacer l'essentiel du sable par du petit gravier.

L'occasion également d'arracher des arbres un peu fatigués par le temps et de replanter une herbe qui est devenue depuis lors, aussi verte que notre double saintongeaise.

L'occasion de réimplanter de nouveaux jeux de cour pour le plus grand bonheur des enfants !

... Résultat une cour d'école avec à la fois de l'herbe, des graviers, un peu de sable et une surface plane pour les tricycles ! que demander de mieux !



INCIVILITÉS

Nuisances sonores : Le bruit nuit gravement à la santé



Avant l'heure ce n'est pas l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure !

Si les travaux de tonte de pelouse, de débroussaillage semblent incontournables à la belle saison il en est pas moins évident que certaines tranches horaires doivent être évitées pour le respect du repos d'autrui notamment le samedi et le dimanche à l'heure des repas et en début d'après midi.

ATTENTION !

Même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné.

« Le bricolage le dimanche matin peut être à l'origine de nuisances sonores pour le voisinage, prévues et sanctionnées par les dispositions des articles R. 1334-31 et R. 1336-7 du code de la santé publique. L'infraction peut être constatée dès lors que le bruit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde. »

À l'occasion de la publication du premier décret relatif aux bruits de voisinage en 1988, le Conseil national du bruit avait émis un avis favorable au bricolage en semaine :

- De 9 h à 12 h et de 13 h30 à 19 h30,
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Ces horaires, proposés donnent aux personnes travaillant la semaine la possibilité de réaliser des travaux de bricolage dans des tranches horaires compatibles avec



leur activité professionnelle,

De même, Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en **particulier de chiens**, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



SERVICES PUBLICS

La Maison des Services : un nouvel espace qui vous est dédié !



Dans le cadre de sa nomination au label Petites Villes de demain, la commune de Saint-Aigulin a engagé la réalisation d'un plan guide de revitalisation de son centre-bourg. Cette étude a pour objectif de définir une stratégie sur 10 ans en moyenne en prenant en considération un ensemble de thématiques : l'habitat, le foncier, le commerce, les espaces publics, les mobilités, l'architecture et le patrimoine, les équipements et services publics, l'offre touristique...

Vous le savez, le covid a eu de nombreuses incidences sur la vie des affaires en général.

La Maison des services n'a donc pas échappé à la règle et a subi le même traitement : retard dans l'approvisionnement des matériaux, retard dans le raccordement de la fibre... ce n'est donc que Mi-mai que la Maison des services a ouvert au lieu de fin 2021.

C'est désormais chose faite !

Après avoir reçu la population à l'occasion d'une matinée porte ouverte, Charlène - la conseillère numérique - vous accueille du lundi au samedi pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Adossée à la Maison France Services portée par la Poste, la maison des services est un vrai service porté par votre



SERVICES PUBLICS



commune et s'inscrit dans la même lignée de faire écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers en apportant à la population un vrai soutien pour apprendre à devenir autonome pour :

- Échanger avec mes proches
- Trouver un emploi ou une formation
- Accompagner mon enfant
- Réaliser mes démarches en ligne
- Prendre en main l'outil numérique
- Découvrir les opportunités de mon territoire...

Alors n'hésitez pas !

Franchissez les portes de la Maison des Services et Charlène vous guidera sur le reste !

À NOTER : Puisque dans la vie, on peut recevoir mais aussi donner, c'est également Charlène qui gère le dispositif de **l'Heure Civique** : besoin d'aide ou alors du temps à donner ? Elle saura vous accompagner dans le cadre de ce dispositif qui encourage la solidarité de proximité !

Enfin, besoin d'un bureau pour travailler de manière ponctuelle ou récurrente dans un endroit convivial et partagé ? Nous en avons à louer ! En plus ils sont tout-équipés !

Alors renseignez-vous sur nos formules de location (à la journée, à la semaine, au mois !)



Charlène, votre conseillère numérique.



L'espace numérique.



Horaires de la Maison des Services :

• **Semaines paires :**
Du lundi au vendredi :
de 9h - 12h30 et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h - 12h30
Fermé le lundi matin et samedi après-midi

• **Semaines impaires :**
Du lundi au vendredi :
de 9h - 12h30 et de 14h à 17h30
Fermé le samedi



Renseignements :
05.46.04.90.01
charlene.levasseur@conseiller-numerique.fr

ACTUALITÉ

Fête des voisins 2022 : un événement majeur de "sortie de crise" et le point de départ d'une nouvelle dynamique solidaire.



2022 a signé le retour de la Fête des Voisins et nous savons que certains l'attendaient avec impatience.

Souhaitant que l'organisation de cette manifestation soit plus respectueuse de l'environnement, l'association à l'origine de cette festivité (et qui encadre aussi l'heure civique) a opté pour attribuer à tout quartier

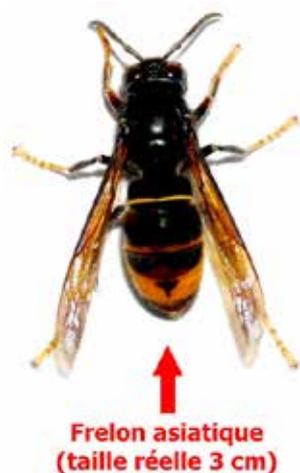
inscrit au préalable à la soirée, un kit 100 % numérique (téléchargement de l'affiche et des tracts) pour une Fête des Voisins 100 % humaine.

Les 4 quartiers de la commune qui ont organisé cette fête à la date nationale (le 20 mai 2022) ou à leur convenance, début juin, ont reçu de la part de l'association, des T-Shirts, des gobelets, des ballons et des bonbons !

Alors l'année prochaine n'hésitez pas ! Faites-vous connaître auprès de la mairie pour recevoir votre kit « la fête des Voisins » !

FAUNE ET FLORE

Agir contre le frelon asiatique



La Commune de Saint-Aigulin a passé un contrat avec la société Xtrême pour l'éradication des frelons asiatiques sur son territoire.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, qu'il se situe sur le domaine public ou sur votre propriété, n'hésitez pas à contacter Xtrême. L'intervention est gratuite, garantie par le contrat conclu avec la Mairie.



Contact :
Xtrême : 06 88 33 43 55
1951 route de St Christophe - LD La Coudre Nord
24490 La Roche-Chalais
isabelle.florin@sfr.fr

COMMÉMORATION

Amicale des Anciens Combattants & Victimes de Guerre

Toutes Générations de Feu – Section de Saint-Aigulin



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Au départ de l'ancienne mairie, le défilé pour la cérémonie du 77^e anniversaire de l'Armistice a regroupé les porte-drapeaux, une délégation de sapeurs-pompiers aux ordres du capitaine Bonin, Madame le Maire Brigitte Quantin, Pierre Borde maire de Boscamnand, Christophe Wlodarczyk représentant de La Genétouze, les anciens combattants, les enfants des écoles et enfin une foule nombreuse.

Devant le monument aux morts, la commémoration a débuté par la montée des couleurs.

Ensuite, ce sont les allocutions du Président, la lecture du message de L'UFAC (Union Française des Associations de Combattants) par Malcolm représentant du Conseil Municipal des Jeunes puis le discours de madame le Maire.

Trente enfants de l'école élémentaire, dirigés par le directeur Kévin Francout ont entonné le Chant des Partisans.

Après le dépôt de gerbe de l'école élémentaire, du Conseil Municipal des Jeunes, des anciens combattants et de la municipalité, a retenti la sonnerie aux morts suivie de la minute de silence puis de la Marseillaise chantée par les élèves. S'ensuivent de nombreux applaudissements.

Après le salut aux drapeaux et aux délégations par les autorités, accompagné par la Marche des Soldats de Robert Bruce, les Porte-Drapeaux ont rendu les honneurs à nos morts devant le monument.

Le samedi 4 juin, sous un ciel clément, le repas de cohésion a réuni 63 convives à l'étang Bordat de Vétille.

INFORMATION :

Photos des cérémonies sur Facebook, groupe : Amicale des Anciens Combattants Section de Saint-Aigulin



SERVICES À LA PERSONNE



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

L'association ADMR Saintonge-Sud a organisé son assemblée générale jeudi 9 juin au théâtre Tony Poncet à Saint-Aigulin.

C'est avec plaisir que cette année nous avons pu recevoir clients, élus et salariés.

L'année 2021 fut laborieuse, pas seulement à cause de la pandémie mais aussi avec le départ de nos assistantes de gestion. L'une, par une promotion interne, a rejoint la fédération ADMR de Saintes et l'autre, par son expérience a choisi une autre fonction dans une autre société. Nous leur avons souhaité réussites dans leurs nouvelles missions.

Ce jeudi 9 juin 2022 nous a permis de retrouver en toute convivialité nos élus car, sur 20 communes servies par l'association, une quinzaine de Maires, adjoints ou conseillers municipaux nous ont fait le plaisir de participer à cette AG.

Un rappel sur l'activité de l'année passée a fait ressortir une légère baisse ayant pour cause bien sûr, cette pandémie et les cas contacts, nous obligeant à modifier voire suspendre des interventions non impératives (ménage). En 2021, nous avons 46 salariés dont seulement 2 CDD et 9 salariées en longue maladie. Malgré les difficultés de recrutement, nous avons pu accueillir ; Marie-José, Maryline, Laëtitia, Isabelle, Allison et Eva qui ont rejoint nos équipes d'interventions. Pendant cette période de pandémie, nos salariés ont déploré le manque de réunions, des formations ont été annulées. Devant cela, nous avons pu organiser une réunion pour l'ensemble du personnel et les membres du bureau avec un petit pique-nique improvisé afin que chacun et chacune se retrouve dans ce moment convivial.

Nos assistantes de gestion Elodie et Marion ont dû faire face dans leurs nouvelles fonctions avec l'aide des co-présidents et de la fédération ADMR afin de maintenir une cohésion indispensable pendant cette période. Dans son ensemble, le personnel a répondu présent à cet investissement de tous les jours. Nos clients ont été particulièrement reconnaissants des efforts produits car après une enquête de satisfaction, 98% nous ont accordé leur confiance.



Le réseau ADMR dans le département, c'est 449 communes desservies, 932 salariés, 5895 clients, 208 bénévoles, 27 associations. La fédération ADMR est depuis toujours notre soutien ; elle permet la mutualisation des ressources, c'est notre intermédiaire face à nos financeurs (le Conseil Départemental en particulier), ainsi qu'à nos partenaires départementaux. La fédération assure l'encadrement technique indispensable à nos activités, elle organise les formations des salariés et des bénévoles. Les associations ainsi que la fédération sont certifiées NF service à la personne qui pousse à améliorer sans cesse la qualité des services rendus à la personne.

Pour finir, nous adressons nos remerciements à l'ensemble du personnel pour son investissement, merci aux bénévoles pour leur aide précieuse, merci aux municipalités pour leur soutien et leurs subventions. Merci aux communes de Saint-Aigulin et de Saint-Martin d'Ary qui nous hébergent gratuitement comme l'a fait bien avant, la commune de Montguyon. Merci à tous et pour tout.

Marie-José BELLOT et Alain GRINGRAS co-présidents de l'association ADMR Saintonge-Sud

Modification des ouvertures du bureau de Saint-Aigulin à partir du mois de juillet

Elodie ou Marion recevront le public le lundi et vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CÉRÉMONIE



Les insignes d'Officier de l'Ordre national du mérite ont été remis à Bernard Epron par le colonel Pierre Niollet président de l'ordre en Charente-Maritime © DR

Bernard Epron promu officier dans l'ordre national du mérite

Notre concitoyen Bernard EPRON s'est vu remettre les insignes d'officier dans l'Ordre national du Mérite le 30 avril 2022.

Le parcours de Bernard EPRON est d'une grande richesse : Président de la FENARAC 17 et Nouvelle Aquitaine, membre de l'O.N.M, compagnon du devoir ; Une vie professionnelle, politique et sociale bien remplie, conseiller municipal, adjoint au Maire de la ville de Lyon et conseiller communautaire, 15 années au service des Lyonnais ; Vice-Président de la chambre des Métiers du Rhône, 30 ans à défendre et soutenir l'artisanat ; 18 ans à la caisse d'allocations Familiales mais aussi au RSI du Rhône et National, juge assesseur au tribunal, pour les fonctions les plus importantes. En somme, un homme engagé, un homme au service des autres.

Mme le Maire de Saint-Aigulin a ouvert la cérémonie avec un discours d'accueil et de bienvenue aux

personnalités présentes : Monsieur le Président de l'ONM 17 Colonel Pierre Niollet, Madame Sylvie Martin Présidente de la chambre des Métiers et de l'artisanat de la Charente-Maritime, Monsieur Jean-Yves AUFFRET Directeur Régional de l'URS-SAF Limousin, Monseigneur Bernard HOUSSET. Famille et amis de Bernard

Après le discours du Président Pierre Niollet, et la remise des insignes, Bernard EPRON a pris la parole. Profondément ému le récipiendaire a remercié sincèrement et chaleureusement l'assemblée et tout particulièrement son épouse Jeannine, toute une vie présente à ses côtés, ses enfants et petits enfants qui lui ont assuré un soutien sans faille. Et avec humilité Bernard a conclu cette cérémonie avec un dernier message « je n'ai fait que mon devoir ».

L'ensemble des convives se sont retrouvés autour d'un buffet pour un moment de convivialité.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN FERRAT

Dernière ligne droite !



La fin de l'année scolaire approche à grand pas, accompagnée de tous ses plaisirs. En plus de pouvoir profiter du beau temps lors de randonnées ou en faisant parfois classe dehors, les élèves de l'école ont pu participer à de nombreuses activités.

Le vendredi 3 juin, les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont rendus au Foyer Municipal afin d'assister à un spectacle de magie théâtre. Offert par l'Inter-Association, cet agréable moment a conquis les quelques 210 élèves présents. Nous remercions chaleureusement M. Alfred Blazquez et son équipe pour ce cadeau fait aux enfants des deux écoles.

Le vendredi 10 juin, les deux classes de CM1/CM2 ont mis un point final à leur projet sportif de l'année, sur le thème du rugby, avec une belle rencontre inter-écoles. Nous avons donc reçu à domicile les écoles de La Clotte, Cercoux et Sous-moulins afin de participer à plusieurs ateliers et disputer quelques matchs dans le fair-play et la bonne humeur.

Concernant les sorties pédagogiques de fin d'année, ces deux mêmes classes de CM1/CM2 se sont rendues le jeudi 16 juin au Bugue (Périgord Noir). Les élèves ont pu visiter le Village du Bournat le matin et ainsi voyager dans le temps en décou-

vrant la vie (école, artisanat, agriculture, fête foraine...) en 1900. L'après-midi, ils ont fait connaissance avec le plus grand aquarium de poissons d'eau douce d'Europe. Rires et sourires étaient au rendez-vous !

Les classes de CE2 et CE2/CM1 puis de CP et CE1 se sont respectivement rendues le vendredi 17 et le lundi 20 juin sur l'Île d'Aix. Au programme, journée sur l'île avec chasse au trésor pour les plus grands et croisière autour de Fort-Boyard avant d'accoster pour les plus petits. Un air marin qui fait du bien !

Enfin, le vendredi 1^{er} juillet a eu lieu le spectacle de fin d'année. Sur le thème du film « Les Choristes », les 130 élèves de l'école ont mis en avant leur âme d'artiste en enchaînant chants, théâtre et danse. L'aboutissement d'une année d'apprentissages et de travail qui restera gravée, nous l'espérons, dans l'esprit de chacun.

Une autre année scolaire se termine. Une année de transition, une année de « retour à la normale ». Nous souhaitons bon vent aux 28 futurs sixièmes et nous donnons rendez-vous le jeudi 1^{er} septembre au 30 futurs CP ainsi qu'à tous les autres élèves qui poursuivent leur scolarité au sein de notre belle école.

Belles vacances à toutes et tous !

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est ouverte



Depuis le printemps, la médiathèque est à nouveau ouverte à horaires fixes. Vous y serez accueillis par Valérie et John.

Depuis le mois d'avril, l'achat de nouveautés, romans, policiers, BD, albums, mangas...a repris.

Vous pouvez découvrir ces livres sur la page Facebook de Saint-Aigulin après chaque acquisition.

Afin de redynamiser les lieux, des animations ont été organisées comme à Pâques ou en juin où John a accueilli les participants autour de jeux divers.....

Afin de découvrir les activités proposées, n'hésitez pas à consulter le panneau lumineux de la commune ou l'application Panneau Pocket.

Des affiches, également, les signaleront.

Nous aimerions créer un "atelier scrabble" qui serait ouvert à tous ceux qui apprécient ce jeu, initiés ou non-initiés.

Si ce projet vous intéresse, merci de vous faire connaître à la médiathèque – 1, place Jules Ferry – 17360 Saint-Aigulin – 05.46.04.35.78 ou par mail mediatheque.staigulin@gmail.com

Nous espérons vous recevoir très prochainement au sein de la médiathèque, afin de vous aider à trouver un choix de livres qui vous accompagneront tout au long de l'été.



Horaires :

**Du mardi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30**

Le samedi de 9h à 12h

Tél. : 05.46.04.35.78

mediatheque.staigulin@gmail.com

CONCERTS & MUSIQUES

Quelle saison !

Nous arrivons à la fin de la saison 2021/2022 pour la Rockscool et L'AMSA. Et quelle saison !

Nous avons eu le plaisir de reprendre nos activités, avec les soirées concerts et les cours de musique, et ce sans interruption cette fois-ci. Nous avons même eu l'opportunité d'organiser un tremplin de musiques actuelles cette année qui a rencontré un vif succès, autant du côté des groupes candidats que du public. Nous sommes tous heureux d'avoir pu nous retrouver pour partager tous ces bons moments.



À l'heure où vous nous lirez notre concert de fin d'année aura déjà eu lieu. L'occasion pour nous de mettre à l'honneur nos chers élèves, petits et grands, avec en prime, en fin de soirée un concert du groupe Golden Gasoline. Nul doute que l'événement aura été à la hauteur de nos attentes et aura bénéficié d'une grande affluence, pour encourager nos apprentis musiciens.

Rappel des ateliers proposés par la Rockscool :
Éveil musical, P'tits Rockeurs, chant, clavier, chorale rock, guitare, basse, batterie, MAO, On Stage, composition et écriture.

Les inscriptions sont déjà ouvertes pour la saison prochaine que nous avons hâte de démarrer après un repos estival bien mérité.

L'équipe AMSA et Rockscool du Kayak



Pour toute information :

lekayak.assoamsa@gmail.com

pour l'AMSA 07.81.00.38.38

ou 06.65.91.22.41 pour la Rockscool

ÉCONOMIE ET FESTIVITÉS

L'ASA sous le signe et les couleurs de l'été



Le 30 avril dernier se déroulait notre loto au foyer municipal. Cet événement a fait salle comble. Nous avons mis le paquet pour faire de ce moment une soirée mémorable pour les participants et heureux gagnants. En effet plus de 40 lots, dont 1100€ de bons d'achats et un "lot surprise" d'une valeur de 300€, ont été mobilisés pour motiver les joueurs à nous rejoindre. Pour rappel, les gains du loto sont issus des commerces et producteurs de notre commune pour contribuer au développement économique local.

Un trait d'humour n'étant jamais de trop, nous vous avons préparé un "lot spécial" intégré à la bourriche. Quelle ne fut pas la surprise de notre gagnante "Françoise" de Saint-Aigulin, lorsqu'elle comprit qu'elle devrait repartir, en plus des gains de la bourriche, avec environ 170 litres de boissons en tout genre : Eau, sirops, jus de fruits variés. Un grand bravo à notre gagnante et à la vôtre !

Deux lotos sont encore à l'affiche d'ici la fin de

l'année, le samedi 27 août et samedi 8 octobre au foyer municipal.

Notre 1^{er} marché nocturne se déroulera le vendredi 8 juillet. Nous vous retrouverons de nouveau, les vendredi 22 juillet et vendredi 5 août pour clôturer la saison.

Nous vous y attendrons nombreux pour que la fête batte son plein avec comme à l'accoutumé, musique, danse, animations, stands, buvette et restauration. Pensez à apporter vos couverts ! Le pique-nique sur place n'est pas autorisé.

Suivez-nous sur Facebook et partagez sur notre page "Alliance Saint-Aigulinoise" vos souvenirs communs avec l'A.S.A ... photos, témoignages, idées... et si l'envie de participer à l'organisation vous taraude, n'hésitez pas à vous manifester !!!

À bientôt pour un été festif avec l'Alliance Saint-Aigulinoise !

Nicolas



La fibre Orange à la Maison des Services

Pour tout savoir sur la Fibre ORANGE, une conseillère partenaire tiendra une permanence à **La Maison des Services le mercredi 20 juillet de 9h à 12h30.**

Raccordement offert nouveau client et client orange.

ACTUALITÉS



PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES

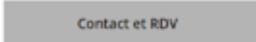


À compter du **20 juin 2022**

un agent des Finances publiques vous accueillera sur rendez-vous le lundi matin,

à la France-services de St-Aigulin
70 rue Victor Hugo (Bureau de Poste).

La prise de rendez-vous s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

- Auprès de la France-services (sur place ou au 05 46 48 96 18) ;
- Directement sur le site « www.impots.gouv.fr », sans authentification, en cliquant sur le bouton :  (en haut à droite de l'écran d'accueil).

Vous pouvez également joindre un agent des Finances publiques du lundi au vendredi de 8h30 à 19h en composant le 0 809 401 401 (service gratuit + coût de l'appel).

Relais Petite Enfance AMSTRAMRAM17 :

Avec la réforme des modes d'accueil, les RAM (Relais Assistants Maternels) sont devenus des RPE (Relais Petite Enfance). Leurs missions ont été redéfinies, renforcées, et de nouvelles missions ont fait leur apparition :

Pourquoi contacter le RPE ?

- Pour les familles

.La responsable de Relais informe les parents/futurs parents des différents modes d'accueil présents sur le territoire (liste régulièrement mise à jour),
.Elle facilite la mise en relation avec les assistants maternels,
.Elle les accompagne dans leur rôle de particulier employeur, les démarches, l'accès aux droits (CAF, Pajemploi etc)...

- Pour les professionnels de l'accueil individuel :

.La responsable informe sur le cadre de l'exercice du métier d'assistant maternel,
.Elle propose une assistance dans les démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr,
.Elle propose des temps d'échange, et organise des ateliers d'éveil,
.Elle accompagne le parcours de formation des professionnels,
.Elle aide à lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et vise à promouvoir le métier d'assistant maternel.
-Des missions complémentaires peuvent être mises en place en plus de ces missions principales, comme l'analyse de la pratique pour les assistants maternels par exemple.

Le RPE est un service gratuit, et de proximité pour les familles et les professionnelles de l'accueil à domicile du territoire des Trois Monts. C'est un Relais itinérant, afin de répondre au mieux aux besoins sur le territoire.

L'animatrice reçoit les assistants maternels et les enfants qu'elles accueillent en matinée pour des ateliers d'éveil : le lundi matin, dans les locaux de Bouge tes Petons, le mardi matin, à la maison de la petite enfance à St Aigulin, le jeudi matin à St Martin d'Ary, dans l'ancienne école, le vendredi matin, dans les locaux de la maison de la petite enfance à Montendre. L'animatrice peut éventuellement organiser des ateliers sur d'autres communes de manière ponctuelle, à la demande des professionnelles qui le souhaitent.

Des permanences téléphoniques et administratives sont également assurées les lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi, avec la possibilité de recevoir le public sur RDV à Montlieu la Garde, Montguyon ou Montendre. Une permanence est également assurée à Montendre un samedi matin sur deux.

Laurie ZANONI : 06.86.23.06.37
Amstramram17@gmail.com
[Amstramram17 | Facebook](#)



23 LA VIE ASSOCIATIVE

ART, CULTURE & LOISIRS

Après les années 2020/2021 "très calmes" en raison des restrictions sanitaires dues au Covid, toute l'équipe de l'association avait à cœur de reprendre les festivités.

Le 6 mai 2022, l'assemblée générale de l'Association ART, CULTURE et LOISIRS s'est tenue dans la salle de l'inter-association sous la présidence de Mme Dany Cellier, présidente de l'association. Madame Brigitte Quantin, Maire de Saint-Aigulin était excusée.

Après avoir présenté le rapport moral, la Présidente donne la parole à la trésorière, Mme Josée Grimaud. Le compte-rendu financier fait apparaître une situation financière très saine. Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve les deux rapports.

La cotisation fixée à 10€ est reconduite pour l'exercice 2022.

La Présidente clôt la réunion en remerciant toutes les personnes présentes pour leur soutien et en les invitant à partager le petit "graillou".

À la suite de l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau qui est défini comme suit :

Présidente : Dany CELLIER

Vice-présidente : Monique BLAZQUEZ

Secrétaire : Maryse BENOITEAU

Secrétaire adjoint : Jean-Pierre GRIMAUD

Trésorière : Marie-José GRIMAUD

Trésorière adjoint : Angélique CELLIER.

MANIFESTATIONS 2022 :

Le 11 février : 2 représentations de MISTER FABLES jouées magnifiquement par le comédien Patrick Guichard ont été offertes aux élèves de l'école Jean Ferrat. À 20h30, le comédien a rejoué la même représentation pour le bonheur du public.

Du 7 au 25 juin : exposition de peinture de Jean-Michel PLOCIENNICK

Mardi 2 août à 20h30 : concert Eurochestreries à l'église Saint-Fort

PROJETS 2022 :

- Sortie découverte/ nature
- Après-midi ou soirées «échanges et partage de savoir» sur différents thèmes
- Ateliers récréatifs pour enfants à partir de 7 ans
- Stage théâtre enfants
- Concert Eurochestreries
- Représentation théâtrale
- Expo

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORCHESTRES DE JEUNES
33^{ème} édition
Eurochestreries
60 concerts du 1^{er} au 11 août 2022
= 330 musiciens de 15 à 25 ans =
www.eurochestreries.org/17

Trio de flûtes « Euterpe » (Espagne)
« Hermione Sax Trio » (France)

Saint-Aigulin
Église Saint-Fort - 20h30
Rens. : 06 83 05 91 48
Entrée : 10€ - Gratuit pour les étudiants et enfants jusqu'à 15 ans
Réservation possible sur www.lepetitaisgulin.com/association/eurochestreries-chateau-mairie

Mardi 02 AOÛT

Accueil et Organisation : Mairie de St Aigulin et l'Association Art Culture Loisirs



Renseignements : mcdany@free.fr

DEUX SORTIES POUR L'ARHSA



Deux sorties ont été projetées lors de la dernière Assemblée Générale. La première, à NONTRON et BRANTOME, a été fixée et organisée par le bureau pour le jeudi 23 juin 2022. L'article et les photos paraîtront dans le prochain « Petit Aigulinois ».

L'autre sortie, dans le cadre des journées du Patrimoine, aura lieu le samedi 17 septembre 2022. Elle nous mènera à HAUTEFORT, en Dordogne, pour visiter le Château, les jardins, le parc et le très original musée de la médecine.

Que vous soyez adhérents ou non, cette sortie sera ouverte à tous les amateurs de patrimoine.



Renseignements : N. Laidet : 05 46 04 05 68
AM Chatain : annemarie.chatain@sfr.fr

KARATÉ CLUB

De nombreuses activités pour cet été

C'est avec un effectif constant de licenciés que le karaté club termine sa saison sportive 2021/2022.

Notre assemblée générale s'est déroulée le vendredi 24 juin, avec la présentation du bureau et le bilan annuel, suivi des préparatifs de la prochaine saison. Le bilan de l'A.G. sera présenté dans le prochain numéro.

Cette fin de saison se termine avec de nombreuses activités :

- Stage Expert dirigé par Senseï Luis NUNES, 8e DAN IOGKF au dojo de Montguyon le 10, 11 et 12 juin.
- Stage National organisé par le SAKC Saint-Aigulin Karaté Club, du 8 au 12 août.
- Passage des grades des élèves adultes et enfants.
- Cours de Body Karaté en extérieur (suivant la météo)
- Matinée sport, pour des instants conviviaux

Le club proposera aussi des échanges sportifs associatifs. Si cela vous intéresse, nous sommes prêts à vous accueillir pour des activités communes.

Sans oublier les lotos, le téléthon, les cours parents/enfants, le Noël, les repas, etc.

Nous comptons sur votre présence si vous souhaitez

participer au développement et au partage du club. **Toutes ces informations seront consultables sur le site internet du club : <http://staigulin.karate.free.fr>.**

Le début de saison aura lieu le Vendredi 9 Septembre 2022

- COURS KARATE ADULTES : le lundi et vendredi 19h-20h30.

- COURS KARATE ENFANTS : le vendredi 17h45-19h00 à partir de 8 ans.

Les 3 premiers cours sont gratuits afin de découvrir notre sport (attention certificat médical obligatoire pour l'accès au tatami).

- BODY KARATE : le mardi et jeudi 19h00-20h30.

Renseignements, téléphonez au :

Christophe JONGES – Enseignant : 06.51.84.83.40

Vous pouvez aussi nous rendre visite aux entraînements, les inscriptions sont possibles toute l'année.

À bientôt.

PAR MONTS ET PAR VAUX

Retrouvez toutes nos randonnées pour cet été sur :

ando.pmpv.free.fr/cms/

Par Monts et par Vaux

Mairie 11 av. de la République, 17210 Montlieu la Garde

Courriel : rando.pmpv@free.fr

Tél : 06 88 45 89 18 (président) ou 05 46 04 18 15 (secrétaire)

DON DU SANG

Assemblée générale à Boscamnant

C'est à la salle des fêtes de Boscamnant, qu'a eu lieu le 9 avril notre dernière Assemblée Générale. Étaient présents : M. Borde Pierre Maire de Boscamnant, M. Ferragu Jean-Louis Trésorier de l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles 17, M. Bernardi Denis Président de l'association de Montguyon. Absents excusés : M. Le Dr. Jardel et M. le Maire de La Roche-Chalais. Absence à déplorer de représentant de la municipalité de Saint-Aigulin.

Les collectes de l'année 2021 et la fréquentation sont en hausse par rapport à 2020. Le bilan financier est également positif, grâce aux subventions, entre autres, allouées par l'Union Départementale et de la municipalité de Saint-Aigulin. Un grand merci à eux sans qui nous ne pourrions pas continuer notre activité. Pour clôturer la soirée et avant le repas, plusieurs donateurs ont été remerciés d'un diplôme pour services rendus à la cause du Don De Sang Bénévole. Nous avons également tenu à mettre à l'honneur et à lui témoigner toute notre reconnaissance, une ancienne donneuse en la personne de Mme Baribas Claudette qui a décidé de ne plus faire partie de notre C.A. Claudette est de celles et ceux qui étaient présents il y a près de 40 ans, lors de la création officielle de notre association. Bravo et encore un grand merci à toi pour tout ce que tu as fait ; le bouquet de fleurs et le diplôme qui t'a été remis à cette occasion étaient amplement mérités.

L'élection au conseil d'administration a vu tous les membres renouvelables réélus pour un mandat de 3 ans. Le 22 mai le C.A. s'est réuni pour former son bureau, l'ensemble des membres a élu aux postes de Président M. Gadrat J. Philippe ; 1^{er} vice-président M. Jeanmougin Patrick ; vice-président M. Nicoux Christian ; Secrétaire Mme Bodéré Natasha ; adjoint Mme Hettich Audrey ; Trésorière Mme Mesaglio Muriel, Adjoint M. Ouary Patrick.

Mme FEUILLET Nicole rejoint le C.A. par cooptation. Le lundi 23, le personnel de l'EFS de Saintes nous rendait



visite pour procéder à la seconde collecte de sang de l'année. À l'issue de cette matinée, le bilan des prélèvements est des plus satisfaisant ; 69 personnes se sont présentées dont 8 nouveaux et 63 poches ont été prélevées.

**PROCHAINE COLLECTE :
lundi 19 septembre.**

En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances.



ABÉCÉDAIRE

L'association Abécédaire Passion Saint-Aigulin reprendra ses activités le lundi 12 septembre de 14h à 16h.

Vous savez tricoter, crocheter, broder, ou vous avez tout simplement envie de partager quelques idées de travaux manuels, n'hésitez pas, venez nous retrouver salle des Aînés, place Jules Ferry, en face de Gamvert. Nous saurons vous accueillir en partageant un thé et quelques friandises.

**Contacts : Annie Jonges - 06 46 82 67 01
Dominique Foucaud - 06 38 35 34 40**
Merci



FOOTBALL

Le club honoré par le district



Pierrette Barbot à gauche, avec les médaillé(e)s Bernadette Barbessou, Marie-Madeleine Hervaud,



Mme le Maire Brigitte Quantin à gauche, avec Marie-Madeleine Hervaud et Pierrette Barbot, présidente du district.

La saison de Football se termine et comme souvent elle fut pleine de rebondissements.

Notre équipe A fini 4e en 2e division District. Quant à notre équipe B, elle se classe 3e en 4e division de District.

Le district a organisé la journée nationale des débutants U6 à U9 qui s'est effectuée sur la plage de Royan, le samedi 11 juin. Le dimanche 12 juin sur cette même plage nos U10-U11 avons jouer pour le trophée Jean-Louis Barbessou.

Le vendredi 13 mai 2022, nous avons honoré notre Présidente, Marie-Madeleine Hervaud, qui a reçu la médaille d'or de la Fédération Française de Football, au club house du stade, des mains de la Présidente du District Madame Pierrette Barrot. Dans le même temps, Madame Barbessou

Bernadette a reçu la médaille d'or destinée à son regretté mari Jean Louis.

Ces médailles devaient être remise sur la saison 2019/2020, mais n'avaient pas pu l'être en raison des mesures sanitaires dues à la pandémie.

D'autre part, nous sommes heureux et fiers de vous annoncer que le club s'est vu décerner, lors de cette journée, le Label Senior pour la qualité de sa tenue et son comportement.

Cette belle cérémonie s'est clôturée par un apéritif dînatoire offert par l'USAS.

Pour clôturer cette saison, nous avons effectué notre A.G. le samedi 28 mai suivie d'un repas moules/frites et nous remercions toutes les personnes qui nous ont rejoints sur les bords de la Dronne.

L'ENSEMBLE VOCAL DE LA DRONNE

L'ensemble vocal de la Dronne vous attend à la rentrée !

Voici quelques mois, notre ensemble vocal a vu le jour. Chaque mardi soir, nous nous retrouvons autour de chants d'univers très différents allant des Frères Jacques à l'un des airs du film "Les Choristes" en passant par des negros spirituels et des chants

issus de la liturgie orthodoxe slave.

Notre groupe, fort d'une petite trentaine de choristes va prendre quelques semaines de vacances.

Nous nous retrouverons en septembre et espérons que, parmi vous, certains seront tentés de nous rejoindre afin de partager avec nous cette belle aventure musicale.



MAJORETTES

Les majorettes conservent leur titre



C'est lors du championnat de France qui s'est déroulé à Agen (47) à l'occasion du week-end de Pâques que Les Majorettes de Saint-Aigulin se sont imposées sur la première place du podium et ont ainsi conservé leur titre de championne de France dans la catégorie formation cadettes pompons.

Ce week-end Pascal a été, avant tout, l'occasion de retrouver leurs amies majorettes de onze clubs, venues comme elles, reprendre la compétition annulée en 2020 et 2021 pour cause de covid.

Ce fut donc un week-end très attendu par l'ensemble du milieu, avec au programme, retrouvailles, rencontre, joie, rire et bien sûr, présentation des programmes longuement préparée, devant 4 juges nationaux et 1 juge international prêt à décrypter le moindre faux pas, mais aussi à honorer un travail de qualité.

Nos majorettes sont reparties avec sept médailles sur les huit catégories présentées. Elles ont obtenu la 2^e place solo cadette bâton, solo sport senior bâton,

formation club pompons et trio babys, la 3^e place en duo senior bâton et formation club bâton et une 6^e place en duo senior pompons. Après toutes ces émotions, nos filles ont repris la route du retour les yeux remplis d'étoiles et des projets plein la tête.

En attendant le prochain Championnat et la remise en jeu de leurs titres, place aux défilés, vous pourrez nous retrouver, le 17 juillet à Champagne, le 7 août à Donnezac, le 27 août à Saint-Michel Léparon, le 28 août à Chalais, le 3 septembre à Clérac, le 24 à Saint-Michel de Rivière. Nous allons également offrir un spectacle à l'EHPAD de Boscannant et de Montguyon. D'autres dates sont à venir durant l'été, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux pour connaître toute notre actualité.



Facebook : [Majorettes De Saint Aigulin](#)
tiktok : [majorettes_de_st_aigulin](#)
instagram : [majorette_de_saint_aigulin](#)

TENNIS CLUB

Le président félicite les 25 enfants petits et grands sportifs pour leur assiduité de septembre à juin, sur les courts, et leur donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

Il sera possible de renouveler son inscription, à partir du mercredi 14 septembre au club house de 13h30 à 16h.

Résultat championnat régional de printemps par équipe messieurs :

L'équipe termine 3^e sur 6 équipes.

Lotos au foyer municipal à 20h30 :

Les Samedis 20 août et 10 septembre 2022

Du 1^{er} au 14 juillet, a lieu le tournoi de tennis "Homologation FFT" ADULTES,

Participation des JEUNES, au tournoi à partir de 13 ans (NC à 4/6)

NOUVEAUTÉ : du 1^{er} au 03 juillet tournoi JEUNES de 11/12 ans Filles et Garçons, (NC à 30/1 inclus)

Venez encourager les joueurs et joueuses "Entrée gratuite".

Bonnes vacances à nos petits et grands champions.

Le président, Albert Sandré - 06.77.24.52.78

COMITÉ DES FÊTES- INTER-ASSOCIATION



© J.-L.B.

13-14-15 mai : Fête locale

La fête foraine a connu un beau succès grâce aux nombreuses attractions et météo plutôt clémente. La brocante, vide-greniers du dimanche, malgré un peu moins d'exposants et une petite averse l'après-midi a tout de même permis aux exposants et visiteurs de reprendre contact après

l'interruption due au covid.

À midi, la restauration mise en place par les bénévoles du Comité des Fêtes a été très appréciée.

3 juin : " Spectacle Grand-Père "

Ce spectacle, offert par l'Inter-Association aux élèves des écoles Jean Ferrat et maternelle était prévu en décembre 2021 mais le Covid étant présent, il a été reporté au 3 juin.

Les élèves, enseignants et parents d'élèves ont apprécié ce spectacle de magie comique, interprété par Romain Le Trublion de la Compagnie Abac'Art. L'artiste a très vite établi le contact avec la salle et a suscité l'envie à beaucoup de petits et grands de devenir un futur magicien.

Mardi 5 juillet :

Animation réservée uniquement aux élèves du collège Bernard Roussillon

PROCHAINES MANIFESTATIONS DU COMITÉ DES FÊTES ET DE L'INTER-ASSOCIATION :

Jeudi 14 juillet :

Soirée Comité des fêtes

bal gratuit - super feu d'artifice
au théâtre de Verdure

Adultes : 20€ - Enfants moins de 10ans- 10€

Réservations et règlements au kiosque du jardin public

Samedi 6 août :

Loto Inter-Association

Dimanche 14 août :

Soirée Comité des fêtes

Les 1^{er} et 2 octobre :

Fête des vendanges

avec attractions foraines

Dimanche 2 octobre : brocante, vide-greniers.



Renseignements pour
toutes ces manifestations : 06.12.55.25.95

AMICALE DES PÊCHEURS



Après la fête de la pêche organisée le 25 juin dernier à l'étang des Herveux, c'est au tour de notre concours de pêche traditionnellement organisé le **14 juillet** à Saint-Aigulin d'avoir lieu.

Rejoignez-nous nombreux pour ce rendez-vous convivial et festif. De nombreux lots à la clef ! Pour enfants et adultes.

+ Renseignements et inscriptions : 06.89.30.89.28

CONCOURS PÊCHE

14 juillet 2022

Renseignements et inscriptions au 06 89 30 89 28

les MARCHÉS NOCTURNES
LES VENDREDIS
08 & 22-07/05-08

THÉÂTRE DE VERDURE DÈS 19H

STANDS ARTISANS, COMMERÇANTS, PRODUITS DE TERROIR, VÊTEMENTS, ACCESSOIRES DE MODE, FOOD TRUCKS... ANIMATIONS ET RESTAURATION SUR PLACE

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS !

SAINT-AIGULIN
JEUDI 14 JUILLET 2022
à partir de 19 h.

SOIRÉE MOULES FRITES

organisée par le comité des fêtes

Menu 22h.45
Melon au Pineau
Jambon de Pays
Moules Frites
Fromage
Dessert
Vin - Café
Cognac

FEU D'ARTIFICE
BAL POPULAIRE
DISCO MOBILE

Animé par

Règlement à la Réservation à l'ordre du Cté des Fêtes du 24 JUIN au 10 JUILLET 2022
Consultez les heures et endroits de réservations à la médiathèque et au kiosque du jardin public.

ADULTES : 20 €
ENFANTS -10 ans : 10 €

Renseignements : 06 12 55 25 95

ADMINISTRATION**● ADMR SAINT-AIGULIN**

Mme Élodie TAILHADE - 58 rue Victor Hugo
Permanence à Saint-Aigulin :

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
05.46.70.09.97

Permanence à Saint-Martin d'Ary :

05.46.04.45.97

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDIC

www.assedic.fr et le **3949**

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dépt 17)

Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30

Point Internet : Visio accueil

Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

26 avenue Foch - 17500 JONZAC

05.46.48.00.05

t017029@dgfip.finances.gouv.fr

● CONCILIATEUR

Monsieur François HERNANDEZ

Permanence tous les 2^e mercredi de chaque mois entre 9h et 12h à Montguyon.

Prendre RDV à la MSAP : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Julie de CARVALHO conseillère en insertion

Nadia HERVOIX-NAISSANT chargée d'accueil

le lundi et le mardi 9h/12h30 - 13h30/17h

05.46.49.01.79 / 06.31.71.12.95

jdecarvalho.ml@haute-saintonge.org

● M.F.S

(Maison France Services) :

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

Mairie de Montguyon :

9h à 12h et de 14h à 18h

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

CAF - Mission locale - MSA

Permanence des finances publiques :

le lundi matin de 9h à 12h sur RDV

● SÉCURITÉ SOCIALE :**• C.P.A.M.**

4 rue René Cassin, 17114 Saintes

Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon

05.46.49.27.77

● SERVICE SOCIAL

Permanence sur Saint-Aigulin

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

au **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin :

58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**

Conseillère en insertion : Marie-France GUENON

Antenne de Montguyon :

32 rue de Vassiac : **05.46.04.08.69**

VIE PRATIQUE**● CABINET DENTAIRE**

Mme DIBY Antoinette - 2 place Jules Ferry

05.46.48.37.67

● CABINETS INFIRMIERS

MM. CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie

44 avenue de Saintonge **05.46.48.06.58**

Soins au cabinet sur rendez-vous

Mme FISSIER Marie-Claude **06.81.56.59.15**

1 lot des Grands Champs - Soins à domicile

Mme BONDU Angélique et CAILLAU Solène

2 place Jules Ferry **06.31.18.88.15**

Soins au cabinet et à domicile sur rendez-vous

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique et Mme DENOUVION Léa

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Place de Verdun

05.46.04.88.25 - sur rendez-vous

● CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle et PETTES Sandrine

05.46.04.88.11

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun

Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz

06.23.14.12.65

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20

En cas d'urgence seulement, faites le **15**

● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE, OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andrée

3 rue Victor Hugo **05.46.04.80.29**

● POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**

QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre :

05.46.49.27.77

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile

17270 Saint-Martin-d'Ary :

05.46.04.52.26

● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h

et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

Place Jules Ferry - **06.81.86.24.15**

● SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine

06.62.26.33.38

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.

Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventonné SS

05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge

Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen

et MASSONI Sabrina

05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES**● GENDARMERIE**

Montguyon : **05.46.04.10.13**

Saint-Aigulin : **05.46.04.80.03**

● LA POSTE

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h

et de 13h45 à 16h30 (le jeudi à 16h15)

Le samedi de 9h à 12h

Heure limite de départ de courrier 15h

Tél : **3631**

● CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme Catherine QUEILLE

Permanence 2^e mardi du mois à Montguyon

de 8h30 à 12h - RDV à prendre en mairie

au **05.46.86.47.17**

et à Montendre de 13h30 à 17h

RDV à prendre en mairie au **05.46.49.20.84**

● POMPIERS

Faites le **18**. - Portable le **112**

● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction

Montguyon - **06.60.05.71.03**

• Claude Gombaud Le Fieu - **06.09.79.01.90**

● DÉRATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais

Tél. : **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES**PHARMACIE FORT**

74 rue Victor Hugo - 17360 Saint-Aigulin

Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE LEVRAUD Guillien

1 place de la Mairie - 17270 Montguyon

Tél : **05.46.04.10.06**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais

Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye

Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIE AMAROT

Le Bourg - 17270 Cercoux

Tél : **05.46.04.71.28**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr

Gratuit ou le **3237**

Numéro Audiotel : 0,34€ TTC / min



AGENDA

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

JUILLET

Du 1^{er} au 14 : Tournoi de tennis
« Homologation FFT » Adultes et jeunes

Vendredi 1^{er} :
Fête de l'école élémentaire

Samedi 2 : Loto École maternelle
au Foyer municipal

Vendredi 8 : Marché nocturne
au Théâtre de Verdure
organisé par l'ASA

Samedi 9 : Loto de la Chasse
au Foyer municipal

Judi 14 : Concours de pêche
organisé par l'Amicale des pêcheurs

Judi 14 : Soirée Moules–frites
au Théâtre de Verdure
organisée par Comité des fêtes

Vendredi 22 : Marché nocturne
au Théâtre de Verdure
organisé par l'ASA

Samedi 23 : Loto des Majorettes
au Foyer municipal

Samedi 30 : Loto Football SA
au Foyer municipal

AOUT

Mardi 2 : Eurochestreries
à l'église Saint–Fort
organisé par l'ACL

Vendredi 5 : Marché nocturne
au Théâtre de Verdure
organisé par l'ASA

Samedi 6 : Loto Inter–associations
au Foyer municipal

Dimanche 14 : Soirée comité des fêtes
au Théâtre de Verdure
organisée par Comité des fêtes

Samedi 20 : Loto Tennis Club
au Foyer municipal

Samedi 27 : Loto de l'A.S.A
au Foyer municipal

SEPTEMBRE

Samedi 3 : Loto des Majorettes
au Foyer municipal

3 et 4 : TREC de la Dronne
au Domaine des Barails
organisée par Pas et Galop

Samedi 10 : Loto Tennis Club
au Foyer municipal

Samedi 17 : Loto des Majorettes
au Foyer municipal

Lundi 19 : Don du Sang
au Foyer municipal

Samedi 24 : Loto des Pompiers
au Foyer municipal

OCTOBRE

1^{er} et 2 : Fête des vendanges
organisée par Comité des fêtes

Dimanche 2 : brocante/vidé–greniers
organisé par Comité des fêtes

Samedi 08 : Loto de l'A.S.A
au Foyer municipal

Samedi 15 : Loto du Collège
au Foyer municipal

MESSES

Tous les dimanches et fêtes de l'année,
messe à 10h30 à Saint-Aigulin

JUILLET

Samedi 2 : Le Fouilloux (18h30)

Samedi 16 : pas de messe à La Barde

Samedi 23 : Boscamnant (10h30)

AOÛT

Samedi 6 : St-Martin-de-Coux (18h30)

Lundi 15 : Fête de l'Assomption
Saint-Aigulin (10h30)

Samedi 20 : St-Martin-de-Coux (18h30)

SEPTEMBRE

Samedi 3 : Le Fouilloux (18h30)

Samedi 17 : Le Barde (18h30)

OCTOBRE

Samedi 1^{er} : St-Martin-de-Coux (18h)

Tél. : 05.46.04.80.50

Mail : paroisse.saintaigulin@orange.fr

Blog : paroissesaintaigulin.e-monsite.com



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MAUMONT Keissy, née le 06 mai 2022
née le 6 mai 2022

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

BIRO Pascal
décédé le 10 avril 2022
à l'âge de 53 ans

PROKS Jean, Pierre
décédé le 22 mai 2022
à l'âge de 76 ans

RATIÉ Françoise Veuve DUMON
décédée le 29 mai 2022
à l'âge de 60 ans



FESTIV'ÉTÉ

> **Saint-Aigulin**

Programme d'animations 2022



Vendredi 1^{er} Juillet :
Fête école Jean Ferrat
Foyer municipal
à partir de 19h30



Du 1^{er} au 14 Juillet :
Tournoi de tennis
Homologation FFT (Adultes et jeunes)
Stade multi-sport
Entrée gratuite



Vendredi 8 Juillet :
Marché Nocturne
Théâtre de Verdure
à partir de 19h



Vendredi 14 Juillet :
Soirée Moules-frites
Théâtre de Verdure
Réservations : 06 12 55 25 95



Vendredi 14 Juillet :
Concours de pêche
Étang des Herveux
Réservations : 06 89 30 89 28



Vendredi 22 Juillet :
Marché Nocturne
Théâtre de Verdure
à partir de 19h



Mardi 2 Août :
Concert Eurochestrises
Eglise Saint-Fort à 20h30
Renseignements : 06 83 05 91 48



Vendredi 5 Août :
Marché Nocturne
Théâtre de Verdure
à partir de 19h



Dimanche 14 Août :
Soirée Comité des fêtes
Théâtre de Verdure
Réservations : 06 12 55 25 95



Les 3 et 4 Septembre :
Trec de la Dronne
Domaine des Barails
organisé par Pas et Galop

Pour plus d'informations : Tél. : 05.46.04.35.78 – mediatheque.staigulin@gmail.com



COMMUNE DE
SAINT-AIGULIN